



**99<sup>e</sup> SESSION DU CONSEIL PERMANENT DE LA FRANCOPHONIE  
32<sup>e</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE LA FRANCOPHONIE  
16<sup>e</sup> CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA FRANCOPHONIE**

**Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
  - Madagascar (Antananarivo)
  - 22 au 27 novembre 2016
- PARTICIPANT**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), 1<sup>er</sup> vice-président de l'APF et chef de mission de l'APF.
- CONTEXTE**
- C'est à titre d'assemblée consultative de la Francophonie que l'APF a été invitée à participer à ce 16<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie. En plus du président de l'ANQ, la délégation de l'APF était composée de M. Pascal Terrasse, secrétaire général parlementaire de l'APF et député français.
  - Le 1<sup>er</sup> vice-président de l'APF a été invité à prendre la parole lors de la 99<sup>e</sup> session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF), le 22 novembre, en remplacement du Secrétaire général parlementaire de l'APF.
  - Le CPF est composé des représentants personnels dûment accrédités par les chefs d'État ou de gouvernement participant aux Sommets. Le CPF a notamment pour mission de veiller à l'exécution des décisions prises par la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF).
  - À titre de 1<sup>er</sup> vice-président de l'APF, le président de l'ANQ a été invité à prendre la parole à l'occasion de la 32<sup>e</sup> Session de la CMF qui avait lieu les 23 et 24 novembre.
  - La CMF se réunit chaque année. Les États et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et les observateurs y sont représentés par leur ministre des Affaires étrangères ou leur ministre chargé de la Francophonie. La CMF a pour mission de veiller à l'exécution des décisions du Sommet de la Francophonie. Elle adopte des résolutions sur les grands axes de l'action multilatérale francophone.

## CONTEXTE (SUITE)

- Le 1<sup>er</sup> vice-président de l'APF a été invité à s'adresser aux chefs d'État et de gouvernement à l'occasion du 16<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie, instance suprême de l'OIF, les 26 et 27 novembre. Il suppléait ainsi le président de l'APF, M. Aubin Minaku, président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo.
- Le Sommet, qui se réunit tous les deux ans, définit les orientations de la Francophonie de manière à assurer son rayonnement dans le monde, adopte toute résolution qu'il juge nécessaire au bon fonctionnement de l'organisation et à la réalisation de ses objectifs et statue sur l'admission de nouveaux membres au sein de l'OIF.
- Le représentant de l'APF y prononce une allocution devant les Chefs d'État et de gouvernement afin de présenter l'Avis remis par l'APF à cette occasion. Elle représente ainsi les intérêts et les aspirations des peuples de l'espace francophone et participe à la vie institutionnelle de la Francophonie en apportant une perspective parlementaire.

## THÈMES

- Le CPF a porté sur les thèmes suivants :
  - o Les questions politiques, diplomatiques et économiques dans l'espace francophone;
  - o La préparation de la CMF et du Sommet d'Antananarivo;
  - o Les questions administratives, financières et de coopération.
- La CMF a porté sur les thèmes suivants :
  - o Les situations politiques dans l'espace francophone;
  - o Le bilan des engagements du Sommet de Dakar;
  - o Les stratégies jeunesse et économique;
  - o La mise en œuvre du Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales;
  - o La préparation du 16<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie;
  - o La programmation 2017 et les questions administratives, financières et de coopération.
- Le thème général du Sommet était « croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone » et se déclinait en 3 sous thématiques :
  - o Les valeurs francophones au service d'une mondialisation harmonieuse et d'un monde plus stable;
  - o Croissance partagée et développement durable et responsable : un lien indissociable;
  - o Le développement durable et responsable et l'énergie pour tous : les principaux défis de demain.

## **THÈMES (SUITE)**

- L'avis de l'APF comportait des recommandations sur les thèmes suivants :
  - o La bonne gouvernance;
  - o L'éducation aux principes démocratiques;
  - o L'implication des jeunes et des femmes dans la vie politique;
  - o La santé comme facteur de croissance partagée;
  - o L'employabilité des jeunes;
  - o L'autonomisation économique des femmes;
  - o Les opportunités des femmes et des jeunes dans l'économie numérique;
  - o Les migrations;
  - o Les entreprises responsables;
  - o Les sources d'énergie renouvelables.

## **OBJECTIFS ET ENJEUX**

- Positionner l'APF en tant qu'acteur clé auprès des ministres francophones et des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie en présentant et défendant les positions des parlementaires sur les sujets traités.
- Présenter l'Avis de l'APF sur les thèmes du Sommet aux chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie.
- Plaider pour une collaboration toujours plus efficace et dynamique entre l'OIF et l'APF, assemblée consultative de la Francophonie.
- Démontrer l'engagement de l'ANQ à jouer un rôle de leader dans les instances francophones multilatérales.

## **COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Plus de 6500 participants, dont 20 chefs d'État et de gouvernement ont pris part à ce 16<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie. En plus des délégations nationales, plusieurs représentants d'organisations internationales étaient présents, notamment de l'ONU (Conseil de sécurité et Département des opérations de maintien de la paix, ONU Femmes), de l'Union européenne, de l'Union africaine et la de Banque africaine de développement.
- Dans le cadre du CPF, le président de l'ANQ a prononcé une allocution, à la suite des présentations faites sur les situations politiques dans l'espace francophone, dans laquelle il a évoqué le caractère attractif de la démocratie et la capacité de la Francophonie à assurer l'expansion et la consolidation de la démocratie en son sein.
- À l'occasion de la réunion de la CMF, le président de l'ANQ a présenté les thèmes et les actions qui ont mobilisé l'APF depuis le Sommet de Dakar, en 2014.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- Il est notamment revenu sur les travaux de la 42<sup>e</sup> Session de l'APF, qui s'est tenue à Antananarivo en juillet 2016, ainsi que sur l'importance du rôle que jouent les parlementaires dans la prévention et la médiation des crises politiques qui secouent l'espace francophone. Il a insisté sur l'importance d'impliquer l'APF dans le dialogue politique initié par la Francophonie dans les États en crise ou en transition démocratique.
- Il a également rappelé les actions de coopération, missions essentielles de l'APF. Il a fait état des nombreuses activités organisées par l'APF qui est un acteur clé en matière de renforcement des capacités organisationnelles et législatives des parlements francophones. Il a demandé à ce que la Francophonie continue à donner à l'APF les moyens de remplir sa mission de coopération.
- Il a en outre fait mention de l'action que l'APF mène en faveur de la jeunesse francophone, notamment avec le Parlement francophone des jeunes (PFJ), et a souligné les efforts faits par l'OIF pour impliquer davantage les jeunes dans les instances de la Francophonie.
- Finalement, le le président de l'ANQ a présenté l'Avis de l'APF sur le thème du Sommet afin de sensibiliser les chefs d'État et de gouvernement à certaines préoccupations des parlementaires de l'espace francophone et des citoyens qu'ils représentent.
- Il a signalé aux chefs d'État et de gouvernement l'importance de l'exercice responsable et complet des prérogatives des pouvoirs publics à savoir notamment la sécurité, la bonne gouvernance, la santé et l'éducation.
- Il a par ailleurs insisté sur le renforcement de l'employabilité des jeunes et de l'autonomisation économique des femmes en tant que leviers essentiels à la croissance partagée et au développement durable.
- Il a en outre souligné l'importance pour la Francophonie de prendre le leadership de l'avènement du numérique en tant que quatrième révolution industrielle et de saisir les opportunités qu'offre le numérique en termes d'activité économique et d'emploi.
- Il a rappelé qu'il est primordial que la Francophonie continue son engagement en faveur des parlements francophones et a appelé aux développements des synergies entre l'exécutif et le législatif pour la défense et la promotion des valeurs universelles auxquels les peuples francophones aspirent.
- Le président de l'ANQ a invité les représentants du PFJ à remettre à la secrétaire générale de la Francophonie et au président du Sommet les textes qu'ils ont élaborés à Berne à l'occasion de la septième édition du PFJ.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- En marge des réunions institutionnelles de la Francophonie, le président a participé à la webradio de la francophonie, afin d'expliquer et de promouvoir le rôle de l'APF en tant qu'assemblée consultative de la Francophonie.
- Par sa présence à cette importante réunion des instances de la Francophonie et par le plaidoyer qu'il a livré aux ministres et aux chefs d'État et de gouvernement présents, le président de l'ANQ a témoigné de l'engagement du Québec en faveur du développement de la Francophonie et démontré son leadership au sein de l'APF.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	3 812,20 \$
- Transport	11 142,34 \$
<b>Total</b>	<b>14 954,54 \$</b>